

COMITE P.R.O.F.I.L.E
(Groupement d'associations loi 1901)

34 rue de Rouen
95300 PONTOISE
tél : 01 30 75 35 35 fax : 01 30 75 35 73

Contribution écrite au Débat Public concernant le projet de Port Seine-Métropole Ouest

Notre comité, qui milite Pour un Réseau routier Ouest Francilien Intégré dans L'Environnement, regroupe douze associations :

-8 associations d'habitants allant de Poissy à Mareil Marly en passant par Saint Germain en Laye.

-2 associations de défense de l'environnement, dont l'une à caractère régional.

-2 ARDIES, associations d'acteurs du monde économique soutenant, dans le Val d'Oise et les Yvelines, la réalisation des infrastructures de transport nécessaires au développement.

Une réflexion approfondie sur la problématique des transports dans notre région et sur la situation actuelle nous a conduits à souhaiter vivement un bouclage rapide de la Francilienne dans l'ouest parisien, en raison de la saturation du réseau local et régional (RN 184, RN 190, CD 30) et des nuisances insupportables que cela entraîne pour les activités économiques et les riverains en zone urbaine.

Nous sommes favorables au projet de PSMO en raison :

- de son impact économique favorable pour la région,

-d'une prise en compte globalement correcte des impacts environnementaux et des améliorations qui pourront être apportées du fait des suggestions faites au cours du débat public.

-des conséquences positives d'une proposition multimodale de transport.

Toutefois nous sommes très sensibles à l'impact du projet sur la circulation des voiries citées ci-dessus. Ainsi le projet est présenté comme n'ayant qu'une conséquence favorable sur la circulation des poids lourds (diminution en 2025 de 450 PL par jour). Ceci ne correspond pas à ce que ressentira la population riveraine des voies, ni au trafic global résultant de l'ensemble des activités du secteur. En effet :

a) ce chiffre correspond (cf Etude prospective Systra jointe au dossier) à la différence entre :

-un scénario de référence dans lequel les extractions à l'ouest, mais aussi à l'est de la N 184 et pour une cadence double sont considérées comme en activité et PSMO non réalisé.

-et un scénario projet dans lequel PSMO est réalisé.

-dans ces conditions les augmentations de trafic liées à des autorisations d'extraction, même non attribuées à ce jour, étant considérées comme acquises, la mise en service de transports alternatifs apparait évidemment comme favorable.

b) en se référant à l'étude Systra, on constate que la mise en service des exploitations entraîne un trafic prévisionnel de 750 PL par jour, diminué de 450 PL par la mise en service de PSMO. Les riverains, comme le réseau, subiront donc (et subissent déjà pour partie) un accroissement de 300 PL par jour du trafic, ce qui est déjà très important sur un réseau saturé.

c) de plus la réalisation de PSMO n'est pas neutre pour cette augmentation de trafic :

-l'existence du port facilitera l'obtention des autorisations sur la partie est de N 184 et surtout de cadences d'extraction élevées (1,2 MT/an dans les scénarii contre 0,6 MT actuellement)

-il y aura un trafic complémentaire sur la N 184 pour l'accès des personnels puis des activités liées à PSMO et des activités suscitées qui s'orienteront à leur gré vers un transbordement routier de plus ou moins grande proximité.

Nous tirons deux conclusions des éléments ci-dessus :

-un débat volontairement limité à PSMO, alors que la zone comporte des projets concrets et immédiats générant des trafics importants, et des projets différés inscrits au SRIF, marque vite ses limites.

-au lieu d'affirmer, au nom d'un débat restreint à PSMO, que le projet est sans impact négatif sur la situation du réseau, il nous paraîtrait souhaitable que le débat public fasse ressortir la nécessité d'une réalisation rapide de la desserte autoroutière de la zone pour le bon fonctionnement du Port lui-même.

En résumé le Comité Profile :

-est favorable à la réalisation du Port Seine-Métropole Ouest.

-demande que cette réalisation soit l'occasion de relancer le processus de décision et la réalisation du prolongement d'A104 entre Cergy-Pontoise et Poissy-Orgeval